

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 33 (1904)
Heft: 14

Rubrik: Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Châtel-Saint-Denis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg**,
Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à *M. Wicht, instituteur, à Fribourg*, et,
pour les abonnements ou changements d'adresse, à *l'Imprimerie St-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Châtel-Saint-Denis. — Echos de la presse. — L'enseignement de la géographie de la Suisse d'après la carte fédérale (suite). — Rapport sur l'administration de la Caisse de retraite du corps enseignant pour 1903. — Bibliographies. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Avis.

Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation

A CHATEL SAINT-DENIS

Le 7 juillet dernier a eu lieu, à Châtel-Saint-Denis, la 32^{me} assemblée annuelle de notre Société d'éducation.

Maintenant que les élégantes voitures des chemins de fer électriques de la Gruyère sont ouvertes au public, Châtel était tout désigné pour recevoir notre corps enseignant, ses guides, ses amis, ses protecteurs.

Aussi fallait-il voir quel nombreux cortège se forma près de la gare où sans cesse abordaient de nouvelles phalanges.

Un ciel d'un bleu intense, que ne ternissait pas le plus léger nuage, couronnait majestueusement les décors féériques de de cette scène grandiose. Devant nous, c'est la ville coquette

où le neuf jette sa note plus claire parmi les vieilles maisons des temps passés ; c'est la silhouette magnifique de la grande église, c'est le château plus sévère, à l'aspect moyen-âgeux ; c'est le frais Noirmont, c'est le Moléson à la masse lourde et noble à la fois, c'est la Dent-de-Lys, puis dans un lointain vague, c'est la Dent d'Oche et les cimes rocheuses qui enserrent le poétique Léman. Derrière nous, c'est la plaine, la plaine vallonnée et charmante d'où s'échappe encore l'odeur des foin, où jaunissent déjà les moissons attendues. Sur tous les visages on lisait une admiration joyeuse, devant cette nature alpestre. La journée avait un début de bon augure.

Le cortège s'ébranle. Un mignon détachement de douze petits zouaves, avec drapeau, clairon, tambour et cantinière, ouvre pittoresquement la marche. Suivent les enfants des écoles, la fanfare dont les cuivres polis reluisent au soleil, les drapeaux, les autorités, les invités et enfin, rangés par districts, les membres du corps enseignant. La classe supérieure de l'Ecole normale assiste également à la fête.

Sous les voûtes gothiques de la splendide église neuve, la foule disparaît. Avant le travail, avant la gaité, un recueillement ému plane sur l'assemblée à genoux : on pense aux morts, et cette année la mort avait fauché des existences précieuses.

La Chorale de Châtel, renforcée des instituteurs de la Veveyse, exécute à quatre voix mixtes le *Requiem* si grave et si pieux de Ferd. Schaller.

Après l'absoute, donnée par M. l'abbé Villet, le cortège se reforme pour descendre sur la place de l'ancienne église, aujourd'hui transformée en un superbe institut.

C'est la traditionnelle fête des enfants. Derrière le peloton de zouaves se rangent les écoles de la ville qui exécutent, sous la direction de M. le professeur Cardinaux, l'*Invocation* d'Hugo de Senger. Puis trois petites filles gentiment parées s'avancent devant le groupe des autorités. L'une d'entre elles lit un compliment très délicat à l'adresse de M. le Directeur de l'Instruction publique ; ses deux compagnes remettent leurs délicieux bouquets à M. Python et à M. l'inspecteur Currat, pendant qu'un autre groupe enfantin distribue aux assistants des corbeilles de rhododendrons.

M. Python, directeur de l'Instruction publique, remercie en ces termes les enfants de Châtel pour le superbe bouquet qu'ils lui offrent :

Chacune des fleurs qui le composent a une signification et, dit-il, d'après le compliment que je viens d'entendre, ces significations diverses se résument en une seule : la reconnaissance aux maîtres et aux autorités qui s'intéressent à l'éducation et à l'avenir de l'enfance. Je crois, continue l'orateur faisant allusion à un passage du compliment, je crois que les maîtres méritent bien la note excellente. Par vos bonnes paroles, j'apprends avec plaisir que vous vous préparez à être plus tard de bons patriotes. Je souhaite que par votre

esprit de travail, par votre sentiment de fidélité au devoir, vous deveniez des enfants qui soient la consolation de leurs parents, de bons citoyens, des femmes dévouées. Nous avons besoin de tous ces concours pour la prospérité de notre canton.

Châtel se développe : Châtel a fait de grands sacrifices pour se doter d'un chemin de fer qui sera pour lui une source de grands avantages. Il vient de semer, il n'a pas encore récolté. C'est la jeune génération châteloise qui moissonnera plus tard ; c'est vous, chers enfants, qui serez les moissonneurs et qui serez appelés, en outre, à faire de Châtel une ville encore plus grande et plus florissante. Mon collègue, M. Théraulaz, me rappelait il y a quelques instants que, en 1847 — il était alors petit comme vous — il avait assisté ici à la bénédiction solennelle d'un drapeau. Ce fut déjà une joyeuse et reconfortante manifestation dont il a gardé un souvenir d'autant plus durable qu'elle avait eu lieu à une heure difficile pour notre patrie. Aujourd'hui, avec une joie sans mélange, nous voulons tous travailler d'accord dans le domaine de l'école qui doit être le domaine de la paix par excellence.

Merci mes bons amis, bon courage !

Cette charmante cérémonie est clôturée par un second chant des enfants : *Pour la fête des maîtres*. Une indiscretion bien excusable nous permet d'en nommer l'auteur, c'est M. le prof. Cardinaux.

Pendant les quelques minutes d'intervalle qui s'écoulent avant l'ouverture de la séance pédagogique, il est temps de jeter un rapide coup d'œil sur la décoration des rues. On voit de suite que la population de Châtel est sympathique au corps enseignant. Elle n'a pas marchandé son temps et ses peines pour embellir dignement la cité hospitalière. Partout flottent les drapeaux et les oriflammes, partout se glissent les fraîches guirlandes, partout reluisent les écussons aux couleurs aimées. Les teintes vives des étoffes voyantes présentent un contraste charmeur avec la verdure agreste des pâturages environnants.

Et maintenant, à la Croix-d'Or ! La grande salle, trop exigüe pour la circonstance, s'emplit en peu d'instant. Les instituteurs veveysans et la chorale de Châtel exécutent comme chant d'ouverture un chœur de belle envolée : *Gloire au Seigneur*, de Hauptmann.

Il est 10 heures 25 minutes. M. Currat, président de la Société, salue MM. les membres du Conseil d'Etat, les membres du vénérable clergé, les invités et tous ses chers associés. Ceci dit en passant, nous remarquons parmi les invités M. Python, directeur de l'Instruction publique, MM. Théraulaz et Louis de Weck conseillers d'Etat, M^{me} la baronne de Montenach, M. Trempp, président de la Société des instituteurs catholiques de la Suisse allemande, les délégués du Valais, entre autres MM. Delaloye, président de la Société valaisanne d'éducation et M. l'inspecteur Giroud, M. Bossel, professeur à Echallens, M. Vermot supérieur du Séminaire, M. Jaccoud, recteur du Collège, M. Genoud, directeur du Technicum, M. Dessibourg

directeur, M. Favre et plusieurs professeurs de l'Ecole normale, plusieurs préfets, MM. les inspecteurs et M^{lles} les inspectrices scolaires, etc., etc.

M. Currat donne la parole à M. le Préfet Oberson, président d'honneur de la fête, pour le discours d'ouverture :

C'est un beau jour pour la grande cause de l'éducation populaire que celui qui réunit dans les mêmes sentiments de dévouement au pays, tant de prêtres, de magistrats, d'instituteurs et d'amis de l'école. C'est un spectacle réconfortant que ce groupement de tant d'intelligences d'élite, de tant de nobles cœurs, autour de la haute magistrature cantonale.

Une seule et unique préoccupation plane dans cette enceinte et nous domine tous : l'avenir des jeunes générations. C'est sous l'empire de cette pensée généreuse que vous avez quitté pour un instant vos foyers, vos occupations, et que vous êtes accourus des divers points du canton, c'est pour le service de cette idée que vous avez répondu nombreux à l'invitation de votre comité et que vous venez nous prêter le précieux appui de vos appréciations, de votre expérience et de vos lumières. Permettez, Mesdames et Messieurs, qu'au nom de toute la jeunesse de l'école, je vous remercie et que je vous souhaite à tous, en mon nom et au nom du district de la Veveyse, la plus cordiale bienvenue. A vous tous, habitants du canton de Fribourg et chers invités du dehors, amis confédérés et amis de cœur, dirai-je, du canton du Valais, je vous souhaite la bienvenue.

L'heure présente ne manque pas, me semble-t-il, d'une certaine solennité. Elle va être consacrée à un travail de haute importance et de vos délibérations sortiront des résolutions qui marqueront, je n'en doute pas, une nouvelle étape vers ce progrès. Son aurore est admirable, si nous en jugeons par ses développements réjouissants. L'arbre a grandi vigoureux et plein de sève ; il étend ses rameaux sur notre terre pédagogique, ses rameaux couverts de fleurs pleines de promesses pour une belle récolte. Le relèvement de nos écoles se continue sous l'influence des méthodes et de procédés sans cesse améliorés. Nos programmes se sont développés d'après les besoins et les circonstances du moment et notre enseignement a été orienté vers des horizons nouveaux. Il cherche à revêtir un caractère plus professionnel, plus directement utilitaire.

Le temps n'est plus où l'école n'avait pour but que d'enmagasiner dans nos intelligences un bagage plus ou moins considérable de connaissances rudimentaires, au moyen de procédés routiniers et rebutants. Grâce à l'influence de notre Société, l'intuition a pris la place d'honneur à laquelle elle avait droit.

Et la pédagogie n'a pas dit son dernier mot : bien au contraire, il reste encore de grandes choses à réaliser. Des préoccupations nouvelles ont surgi, elles appellent des labeurs féconds. Il n'est plus ce temps où l'on se bornait à enseigner à l'enfant des connaissances d'une utilité relative. L'idée moderne a cherché à envisager l'enfant comme une individualité concrète qu'il s'agissait de mieux préparer aux besoins de la vie pratique. « L'école pour la vie » telle est la devise, la règle d'or des éducateurs de nos jours. Certes, il se tromperait celui qui voudrait voir à l'école seulement un foyer d'instruction ou seulement un foyer d'éducation. L'école doit être *le foyer de l'éducation par l'instruction*. A l'appui de mon dire, je pourrais invoquer l'opinion d'une autorité, d'un membre de l'Académie française,

M. Alf. Pelé : « Remplir la mémoire de faits, de noms, de dates, ce n'est pas fournir à l'esprit des idées générales, de grands sentiments répressifs des vices. » L'instituteur doit former non pas des mémoires mais des consciences. Eh bien, de même que les travaux intellectuels et manuels ont été et seront toujours le lot de l'humanité, de même l'école doit mener de front le développement de l'instruction et le développement de ce que j'appellerai l'éducation, la culture sociale. N'a-t-on pas reproché à l'école de ne pas exercer sur les conditions économiques des peuples toute l'influence qu'on pouvait attendre d'elle ? N'y aurait-il pas eu là quelque vice réel d'éducation ? Je n'ai nullement l'intention de formuler une critique et de faire ressortir une lacune qui n'est peut-être que trop réelle. Déjà des améliorations notables sont réalisées ; grâce au dévouement de nos magistrats, à leur encouragement efficace, grâce, pourrais-je dire aussi, à l'initiative privée, d'autres améliorations se réalisent par l'institution d'écoles professionnelles, par la fondation des caisses d'épargne. Je salue en particulier les écoles ménagères, les mutualités scolaires, tout ce qui est susceptible de développer chez l'enfant l'esprit de prévoyance. Lorsque l'école aura réussi à inspirer une horreur salutaire de toute dépense inutile, qu'elle aura appris à l'enfant à mieux épargner cet argent péniblement gagné, lorsqu'elle lui aura appris à mieux sauvegarder son honneur et à respecter toujours mieux la dignité de chrétien, elle aura certainement plus fait pour le bonheur des peuples que n'aurait pu faire toute une dynastie de conquérants.

Mesdames et Messieurs, le thème proposé à votre méditation et qui doit contribuer à atteindre le but éducatif de l'école, est la lecture, ce grand moyen de propagation des idées, ce levier d'une force incalculable. Peut-être ne sont-ils pas encore nombreux les maîtres qui dirigent leur attention vers les problèmes sociaux, économiques, industriels ou agricoles. Certaines questions sociales d'une grande actualité ne sauraient nous demeurer plus longtemps étrangères. Ainsi les mutualités, l'épargne, les assurances, les retraites etc. prennent d'année en année une allure de plus en plus marquée. Il importe en effet que la jeune génération soit de mieux en mieux armée pour l'avenir. La discussion qui va s'ouvrir sera d'un très grand intérêt.

Il eût été doux de retrouver ici, au milieu de nous, d'entendre la voix autorisée de deux sommités pédagogiques : M. Horner, professeur, et M. Soussens rédacteur, ne sont plus ; leur disparition cause un vide immense dans nos rangs, mais si leurs personnes sont absentes, leur souvenir demeurera toujours vivace au fond de nos cœurs, et leur mémoire sera en bénédiction.

Après avoir déposé cette modeste fleur sur la tombe de ces amis disparus, après avoir rendu cet hommage pieux à leur mânes, il me reste à vous dire avec toute l'effusion d'un cœur, qui, vous le savez, est celui d'un ami, au nom du district de la Veveyse qui vous salue par ma bouche : « Soyez tous les bienvenus ».

M. Currat tient à remercier M. le Président d'honneur de son éloquent discours. Il souligne avec plaisir le concours toujours efficace que lui prête M. Oberson dans la question de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse.

On passe à la lecture du protocole. Elle est faite par le Secrétaire de la Société, M. Crausaz instituteur à Fribourg.

M. Perrottet, curé de Riaz, formule une observation touchant le protocole.

M. Currat, président, répond qu'il est pris note de l'observation de M. le curé Perrottet, puis l'assemblée approuve le procès verbal et vote des remerciements à M. Crausaz, secrétaire.

Ce dernier donne lecture des comptes, qui bouclent par un solde en caisse de 43 fr.

Ils sont approuvés sans observation.

Au sujet du choix du district où se tiendra la 33^{me} assemblée de notre Société M. Perriard, inspecteur scolaire, propose de suivre l'ordre consacré par l'usage. C'est, en conséquence, le tour de la Singine.

M. Greber, inspecteur scolaire de la Singine, remercie M. Perriard de sa proposition. « Nous serons certainement très heureux, dit-il, de recevoir la Société fribourgeoise d'Education dans la Singine. Certaines difficultés qui pourraient provenir de la différence de langues n'empêcheront pas la réunion d'être belle et fructueuse. »

L'assemblée se lève en guise de remerciement et l'on passe au tractandum suivant: *Nomination du Comité.*

M. le Président donne lecture des lettres de démission de M. Passer, préfet, et Miedinger, professeur. Ils sont remplacés par MM. Greber, inspecteur de la Singine, et Barbey, inspecteur de la Broye. En remplacement de M. le prof. Horner, M. Crausaz, secrétaire, propose la candidature de M. Bondallaz, instituteur à Fribourg, qui est élu à l'unanimité.

Nous entendons ensuite avec un religieux et ineffable plaisir les bienveillantes paroles que Sa Grandeur Monseigneur notre Evêque nous envoie par télégramme :

Vivement touché des sentiments exprimés dans votre adresse, je félicite la Société fribourgeoise d'Education du grand travail accompli depuis plus de trente ans, par l'intelligence de ses guides, l'union et l'activité de ses membres et les sympathies qu'elle a su mériter. En continuant à servir la double cause de l'éducation chrétienne et de l'instruction populaire, elle peut être sûre de posséder toujours l'approbation et l'appui de l'Evêque, qui lui envoie sa plus cordiale bénédiction en regrettant de ne pouvoir l'encourager de sa présence à cause de l'âge et des fatigues.

† JOSEPH, évêque.

La réunion a répondu en ces termes aux bienveillantes paroles de sa Grandeur Monseigneur Deruaz.

La Société pédagogique exprime sa vive reconnaissance à Monseigneur pour les précieux encouragements, l'appui constant et les bénédictions données aux membres de l'association et à ses guides. Elle renouvelle à l'Evêque ses sentiments de filiale vénération et sa résolution inébranlable de servir toujours la cause de l'éducation chrétienne.

CURRAT, président.

M^{me} la baronne de Montenach lit un rapport très documenté et très intéressant, relatif à l'Œuvre de la protection de la jeune fille. L'orateur adresse aux membres du corps enseignant et

tout particulièrement à MM^{mes} les Institutrices une chaleureuse invitation à coopérer à cette œuvre éminemment philanthropique et chrétienne. Les applaudissements prolongés qui ont souligné les éloquentes paroles de M^{me} de Montenach ont prouvé combien l'auditoire les a appréciées et font espérer qu'elles produiront, incessamment déjà, les plus heureux fruits. Le *Bulletin pédagogique* publiera plus tard ce remarquable travail.

M. le Président recommande l'Œuvre de la protection de la jeune fille. Les institutrices peuvent faire beaucoup dans ce domaine-là. C'est une partie importante de l'éducation qu'elles doivent à la jeunesse féminine de leurs écoles. Nous promettons à M^{me} la baronne de Montenach de nous occuper, au sein du Comité, de cette œuvre si bienfaisante et de la seconder de tout notre pouvoir dans la réalisation de ses projets pleins de charité et de désintéressement.

Discussion des conclusions sur le rapport mis à l'étude : *Importance de la lecture faite en classe et à domicile pour le maître et les élèves. Moyens d'en tirer le plus de fruits possible.*

La lecture des conclusions faite par M. Monnerat, rapporteur, soulève de vifs et sincères applaudissements.

M. le Président se fait l'interprète de tous en remerciant notre collègue de son excellent travail et la discussion est ouverte.

(A suivre.)

ÉCHOS DE LA PRESSE

Depuis quelques années, une vive impulsion a été donnée à l'organisation des musées scolaires et leur création se poursuit méthodiquement chez nous. Grâce à l'initiative des membres du corps enseignant, toutes les classes seront bientôt pourvues de ces utiles collections. Le musée scolaire doit renfermer un certain nombre de tableaux représentant des objets que le maître n'a pas sous la main ou qui ne pourraient, en réelle grandeur, être placés devant les élèves. M. A. Ancellin, instituteur à Paris, donne, dans le Manuel général du 18 juin dernier, les conseils suivants aux nombreux maîtres qui font l'acquisition des tableaux muraux.

« Outre les qualités de fond, il y a également des qualités de forme et d'exécution pour qu'une image puisse être qualifiée de pédagogique. N'oublions pas que cette image doit être fixée au tableau noir ou sur le mur, que c'est une image destinée à l'enseignement collectif, qu'elle doit être vue à distance par tous les élèves à la fois. Qu'est-ce donc qu'une image *pédagogique* ?

C'est une image assez grande pour être bien vue simultanément